DÉPARTEMENT

DU-PUY-DE-DÔME

Arrondissement de RIOM

SAINT-MYON

Code postal : 63460

Téléphone : 04 73 33 31 54

Portable : 06 99 14 89 17

e-mail : mairiestmyon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six le 23 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 17 juillet 2026

Présents : Jean -Pierre MUSELIER, Olivier KNIPPING, Martine LABBE, Jérôme MEYNET, Paul LASSET, Joël BARADUC, Evelyne BERTRAND, Timothy REAM, Nadine FAURE, Pascal GANGAND, Aurore CHAMBON, Lisiane FERNANDES, Damien BONNEL,

ABSENTS:, Madame Aurélie BRUEL, Madame Cindy LAROCHE

POUVOIRS : Aurélie BRUEL à Joël BARADUC

Secrétaire : Jérôme MEYNET

Ajout à l'ordre du jour :

RD 223 aménagement de sécurité au titre des amendes de police

Accepté à l'unanimité

Le Tennis est ouvert, les clefs sont à la disposition des joueurs en Mairie, nous pouvons effectuer une annonce de l'ouverture sur panneaupocket. Il n'y a pas besoin du passage de la SOCOTEC.

1) **Approbation du PV de la séance du 04 juin 2026**

Accepté à l'unanimité des présents

Compte rendu des commissions communales :

Patrimoine :

4 personnes étaient présentes lors de la randonnée.

Monsieur MUSELIER a pris contact avec une mairie pour installer dans le futur des bornes avec des QR codes.

Voirie : Il y a eu une réunion au sujet de la voirie pour le fossé en face de Monsieur Paul LASSET, les places Personnes Mobilités Réduites seront constitués place de Loche.
Les travaux rue du Clos commenceront la semaine prochaine.

Le passage piéton près de la Maison de Madame Cindy LAROCHE est enfoncé.

Fleurissement :

Actuellement nous sommes obligés d'arroser beaucoup, la commission a organisé les équipes pour entretenir les massifs.
La commission fleurissement continue de réaliser une politique de tonte raisonnée dans le village.
Les concours fleuris sont lancés. Madame Aurélie BRUEL a effectué un très grand travail.

Nous sommes en train de voir avec la Mairie d'Artonne une convention pour la mise en place d'un nouveau plan de gérance sur 5-10 ans pour l'ENS Val de Morge. Nous devrions effectuer des appels d'offre vers les organisations comme le CEN ou LPO.
Nous évaluons les possibilités de projets de plantation d'arbres dans la commune courant automne / hiver 2026/2027

A) Affaires Générales

1) Proposition pour adresser une motion proposée par notre députée

Motion proposée par notre députée Madame PIRES-BEAUNE afin de marquer l'engagement de toutes et tous contre les violences de tous genres faites aux femmes et aux enfants

Accepté à l'unanimité des présents pour transmettre la Motion au Premier Ministre.

2) Délibération Photocopieur

La location maintenance de notre photocopieur arrive à échéance fin septembre 2026. Nous avions en 2025 prolongé d'une année supplémentaire.
UGAP nous propose un nouveau contrat de 4 ou 5 ans.
Economiquement parlant il serait judicieux de choisir une durée de 5 ans.

Accepté à l'unanimité le choix de 5 ans pour la location maintenance du nouveau photocopieur

Délibération n°31/2026

3) Courrier DGFIP pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaire

Les services fiscaux proposent de réviser la TFHB et THRS de notre commune ainsi, ils taxeront les 64 locaux, dans le cadre de l'équité entre les habitants.

Accepté à l'unanimité des présents

Délibération n°32/2026

4) Eglise tranche 5

L'entreprise GENESTE va reprendre les travaux en septembre jusqu'en décembre 2026. Madame Amélie PORTALIER à titre exceptionnel nous autorise à faire une demande pour la tranche 5 alors que la tranche 4 est en cours.

Nous allons rédiger un courrier à Madame la Préfète pour l'autorisation d'obtention de 100% de subventions.

L'échéance des travaux de l'église est prévue pour fin 2027

Accepté à l'unanimité des présents

Délibération n°33/2026

5) Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier :

Le Conseil Départemental nous demande de délibérer sur l'élection de deux propriétaires fonciers non bâtis et un suppléant et de désigner deux propriétaires forestiers ainsi que deux suppléants.

Propriétaires fonciers :

Monsieur Jean-Pierre CHAUMET
Monsieur Roger DAUCHER
Monsieur Jean-Raymond BOURLET

Propriétaires forestiers :

Monsieur Gilles AYAT
Madame Evelyne BERTRAND
Monsieur Guy NONY
Monsieur Jean-Paul POUZADOUX

Accepté à l'unanimité des présents

Délibération n°34/2026

6) Transfert des pouvoirs de police spéciale :

La Communauté de Communes nous demande de transférer 4 pouvoirs de police au profit du Président de la Com Com.

Refuse à l'unanimité des présents le transfert des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de l'EPCI

Arrêté n°29/2026

7) Aménagement de sécurité au titre des amendes de police.

Projet Pour canaliser l'eau, bordure de trottoir végétalisés

Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal lundi 05 octobre 2026 à 19h00

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Jérôme MEYNET Secrétaire de Séance